

Le 13 mai 2021

Demande d'aide financière 2021-2022

Les étudiantes et les étudiants peuvent dès maintenant remplir en ligne une demande d'aide financière pour l'année 2021-2022 et accéder au formulaire *Déclaration de changement* pour cette même année d'attribution en allant sur le site Internet [Services en ligne - Aide financière aux études](#).

Pour les étudiantes et les étudiants n'ayant pas de code permanent, vous pouvez remplir directement à l'écran le formulaire de demande d'aide financière dynamique ou les autres formulaires avec code à barres de type QR. Cette façon de faire permettra un traitement plus rapide.

Lily Houde, responsable
Service de l'aide financière